

# MAKE UP FOR EVER ACADEMY

110, avenue Victor Hugo 92100 Boulogne-Billancourt  
Tél. 01 56 45 11 12 - Email : [academy@makeupforever.fr](mailto:academy@makeupforever.fr)  
N° de déclaration d'activité : 11753660875 obtenu auprès de la DRIEETS d'Ile de France

## **PACK SUCCESS - CONDITIONS POUR LES ECHANGES PERSONNALISES & LA SESSION INDIVIDUELLE :**

L'apprenant en souscrivant au Pack Success bénéficie d'un accompagnement sous la forme suivante :

- 3 échanges de 30 minutes chacun (téléphone et / ou visio) personnalisés et dédiés aux progrès de l'apprenant et à ses questionnements.
- 1 session individuelle d'1 heure en visioconférence sur le sujet du choix de l'apprenant (à choisir parmi un listing établi).

L'apprenant peut, s'il le souhaite, réaliser ces échanges et sessions ou non.

### **PLANIFICATION PREALABLE**

Les apprenants doivent planifier leurs échanges avec les Makeup Artists à l'avance, selon un calendrier prédéfini mis à disposition par l'Academy. Cela garantit que les Makeup Artists sont disponibles et préparés pour répondre aux besoins spécifiques de chaque apprenant. Les rendez-vous pourront être pris jusqu'à 48H à l'avance sous réserve de disponibilité des Makeup Artists.

### **DUREE DES ECHANGES**

Chaque échange est limité à 30 minutes. Il est important que les apprenants respectent ce créneau horaire pour permettre un fonctionnement fluide de l'ensemble du programme et le respect des engagements pris vis-à-vis d'autres apprenants.

### **FEEDBACK CONSTRUCTIF**

À la suite des échanges, il peut être demandé aux apprenants de fournir un retour sur l'expérience afin d'améliorer continuellement le processus d'échange.

# MAKE UP FOR EVER ACADEMY

110, avenue Victor Hugo 92100 Boulogne-Billancourt  
Tél. 01 56 45 11 12 - Email : [academy@makeupforever.fr](mailto:academy@makeupforever.fr)  
N° de déclaration d'activité : 11753660875 obtenu auprès de la DRIEETS d'Ile de France

## **RESPECT DU CODE DE CONDUITE**

L'apprenant est invité à adopter une attitude professionnelle et respectueuse pendant toute la durée des interactions.

## **CONFIDENTIALITE**

Toute information partagée pendant ces sessions devra rester confidentielle sauf si accord explicite est donné pour son partage.

## **POLITIQUE D'ANNULATION ET DE RETARDS**

Une politique claire concernant les annulations tardives ou absences non communiquées doit être mise en place, incluant potentiellement des pénalités ou la perte du droit à cette session d'échange particulière.

### **Apprenant :**

- En cas d'imprévu de la part de l'apprenant nécessitant l'annulation et / ou le report de l'échange, l'apprenant se doit de prévenir au plus tôt l'équipe de l'Academy via l'adresse email dédiée : [online-academy@makeupforever.fr](mailto:online-academy@makeupforever.fr)
- L'apprenant pourra reporter son échange lorsque celui-ci intervient moins de 24H avant le la date initiale d'échange. Il pourra reporter ce dernier une seule fois.
- En cas de retard de l'apprenant, :
  - o 5 minutes à 10 minutes de retard : le Makeup Artist maintiendra l'échange initialement prévu et assurera les 30 minutes prévues.
  - o Au-delà de 10 minutes de retard : le Makeup Artist se réserve le droit d'annuler l'échange.

# MAKE UP FOR EVER ACADEMY

110, avenue Victor Hugo 92100 Boulogne-Billancourt  
Tél. 01 56 45 11 12 - Email : [academy@makeupforever.fr](mailto:academy@makeupforever.fr)  
N° de déclaration d'activité : 11753660875 obtenu auprès de la DRIEETS d'Ile de France

## **Makeup Artist :**

- En cas d'imprévu de la part du Makeup Artist nécessitant l'annulation et / ou le report de l'échange, l'apprenant sera prévenu au plus tôt par l'équipe de l'Academy et proposera une nouvelle date pour celui-ci dans les 24h ouvrées.
- En cas de retard du Makeup Artist, celui-ci se charge de mettre tout en œuvre pour réaliser la totalité de l'échange ou reporter ce dernier pour un meilleur confort de l'apprenant.

## **UTILISATION APPROPRIÉE DES OUTILS TECHNOLOGIQUES**

Les apprenants doivent s'assurer qu'ils disposent du matériel technologique nécessaire (connexion internet stable, webcam, etc.) pour réaliser ces échanges / sessions dans de bonnes conditions.

## **LANGUE DES ECHANGES**

Les échanges / sessions se dérouleront en Français à savoir dans la langue officielle du programme.

## **SESSION D'UNE HEURE - RESTRICTIONS THEMATIQUES**

Les sujets discutés lors de la session d'une heure en visio avec un Makeup Artist doivent se limiter aux thématiques prédéterminées. Le Makeup Artist se réserve le droit de ne pas couvrir d'autres sujets que celui initialement sélectionné par l'apprenant s'il le souhaite. Les sujets se limitent au contenu du programme afin d'en maximiser la pertinence professionnelle.

**Conseils :** Avant chaque échange ou session, l'apprenant est invité à se préparer en identifiant les questions ou les techniques spécifiques qu'il souhaite aborder. Une préparation sérieuse permettra un dialogue plus constructif avec le Makeup Artist.